

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LA CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT DU CANADAÉTABLISSEMENT, OBJETS, POUVOIRS,
CAPITAL SOCIAL, ETC.

• (3.00 p.m.)

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Benson: Que le bill C-219, établissant la Corporation de développement du Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, ainsi que l'amendement proposé par M. Saltsman (p. 3648).

M. l'Orateur: Le député d'Abitibi (M. Laprise) avait la parole lors de l'ajournement, hier soir. Je pense que le secrétaire parlementaire du premier ministre cherche actuellement à obtenir la parole pour invoquer le Règlement.

M. Danson: Non, monsieur l'Orateur, je voudrais simplement participer au débat lorsque mon tour viendra.

M. l'Orateur: Le tour du député n'est pas encore arrivé.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, lors de l'ajournement, hier soir, j'étais à démontrer à quel point les industriels américains étaient en train de contrôler le commerce et les industries canadiennes. Le bill que nous sommes à étudier, qui vise à créer la Corporation de développement du Canada, a pour but, semble-t-il, de mettre un frein à l'achat d'entreprises canadiennes par des industriels américains.

Je disais que ce n'était pas une corporation de ce genre qui allait empêcher les Américains d'investir des capitaux au Canada. Nous connaissons l'esprit d'initiative des hommes d'affaires américains, de même que leur besoin d'investir leurs capitaux. Je suis donc convaincu qu'ils continueront à acheter les entreprises canadiennes qui sont déjà fondées ou qui tenteront de contribuer, par leurs capitaux, à en fonder d'autres.

Le ministre dit souvent que les Canadiens sont peu intéressés à investir leurs épargnes dans des compagnies canadiennes ou à en fonder de nouvelles. Mais le problème qui se pose, c'est que les Canadiens n'ont à peu près pas d'épargne à investir. Nous savons que le taux d'imposition ronge le revenu des ouvriers canadiens.

Samedi dernier, un mineur me montrait son talon de chèque, indiquant sept déductions différentes. Or, lorsqu'un mineur gagne sa vie dans le fond d'un puits, sous la terre, et qu'il doit payer, au cours d'une quinzaine, \$94 en impôt sur le revenu, il est inconcevable de lui demander d'investir ses épargnes dans l'industrie canadienne. Il ne le peut pas. C'est le gouvernement qui les lui enlève.

Le Nord-Ouest québécois se heurte au problème de l'épuisement des gisements miniers, qui force certaines mines à mettre fin à leur exploitation. Les mines d'or ne valent plus rien. Une gravière vaut mieux qu'une mine d'or aujourd'hui.

Il semble que la *Noranda Mines Limited* construira, au cours des prochains mois, une raffinerie de cuivre au Québec. Au fait, un groupe d'hommes d'affaires du Nord-Ouest québécois se sont associés en vue d'inciter le gouvernement à appuyer la *Noranda Mines Limited* pour que celle-ci mette ce projet en œuvre.

Les Canadiens ne disposent pas des capitaux nécessaires pour acheter des actions et aider ainsi à des compagnies comme la *Noranda Mines Limited* ou à d'autres compagnies de ce genre à établir chez nous des industries de transformation.

Pour sa part, le gouvernement propose de fonder la Corporation de développement du Canada—qui deviendra sans doute une compagnie d'État—pour obliger les Canadiens à investir dans cette société sous forme de taxes, parce que les capitaux que le gouvernement va investir dans cette corporation seront puisés à même le Fonds du revenu consolidé. Voilà ce que j'appelle une mesure socialiste.

Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que le gouvernement devrait, grâce à des subventions ou à des exemptions fiscales, aider les compagnies canadiennes à implanter de nouvelles industries afin de finir chez nous les matériaux de base que nous y trouvons.

Tout récemment, l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) déclarait que nos matières premières devraient être transformées au pays, avant leur exportation. Je suis tout à fait d'accord avec lui. D'ailleurs, le gouvernement de l'Ontario a adopté une loi, il y a déjà deux ou trois ans, visant à obliger les entreprises à transformer les matières premières le plus près possible de leur lieu d'origine, et ce avant leur expédition.

Si une telle loi existait au niveau fédéral, ce serait profitable pour les entreprises et les ouvriers canadiens.

L'honorable ministre déclarait, le 20 janvier 1971, et je cite:

Je pense que vous conviendrez avec moi que dans les années à venir, le Canada aura besoin d'une politique susceptible d'attirer d'importants capitaux étrangers, nécessaires à l'exploration de notre plateau continental et d'autres richesses minières et énergétiques.

Or, cette déclaration est en contradiction avec le projet de loi de son collègue, l'honorable ministre des Finances (M. Benson) qui, lui, veut former une corporation, grâce aux impôts des particuliers, intéresser ceux qui ont encore quelques économies à investir dans cette corporation, et ce en vue de freiner l'importation de capitaux américains.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, d'autre part, dit que nous devrions intéresser les Américains à investir davantage au Canada. Alors, il s'agit d'une contradiction. Je me demande comment nous nous en sortons avec tout cela.

Dans le 11^e rapport du comité des affaires extérieures et de la défense nationale, on peut lire ce qui suit à la page 3357:

Les entreprises sous contrôle étranger ont reçu 50.5 p. 100 du montant de 368 millions de dollars versés à l'industrie sous forme de subventions par le gouvernement fédéral aux termes de certains programmes spéciaux, au cours des années financières 1965/1966-1968/1969; les compagnies contrôlées par des Canadiens ont reçu 48.2 p. 100 (173 millions de dollars tandis que les entreprises étrangères ont reçu 181 millions de dollars). Ces subventions ont été octroyées dans le cadre des programmes suivants: Le programme d'aide à la recherche et au développement industriel, le programme d'aide à l'ajustement automobile, le programme de recherche industrielle pour la défense, le programme de modernisation de l'industrie en vue des exportations pour la défense, le programme de subventions à la construction de navires, le programme pour le progrès de la technologie industrielle, le programme de la productivité industrielle pour la défense.